

Communiqué de presse

Sion, le 23 juin 2022

Concours d'architecture de la Banque Cantonale du Valais (BCVs)

Résultat du concours d'architecture pour le siège principal de la BCVs

La Banque Cantonale du Valais (BCVs) annonce aujourd'hui le lauréat du concours d'architecture visant la rénovation de son siège principal, la construction d'un bâtiment administratif et l'aménagement d'un parc public à Sion. Le projet « Phénix » du bureau Bonnard Woeffray à Monthey a été choisi à l'unanimité par le jury. Il symbolise le développement durable d'un acteur majeur de l'économie cantonale. Les résultats du concours d'architecture seront présentés à Sion du 27 juin au 1er juillet 2022.

Le résultat du concours d'architecture pour le siège de la BCVs, au cœur de la capitale valaisanne, s'accorde avec les valeurs centrales de proximité, durabilité et innovation de la stratégie de la Banque. Le 28 janvier dernier, la BCVs publiait dans le Bulletin Officiel du Canton du Valais (BO) l'annonce d'un concours d'architecte pour la « Rénovation du siège principal, la construction d'un bâtiment administratif et l'aménagement d'un parc public à Sion ». C'est la proposition « Phénix » qui a été sélectionnée par le jury pour la qualité de sa réponse au cahier des charges imposé par le concours. Le projet, à la fois novateur et fonctionnel, a su convaincre les experts impliqués dans les diverses étapes du processus.

Le projet

Mutualisé avec la ville de Sion, le projet a notamment pour but de regrouper les différents sites de la Banque répartis actuellement en quatre emplacements distincts. Il permettra d'offrir une flexibilité et une efficience adaptées au développement des nouveaux modèles d'affaires centrés sur le client et de répondre au besoin croissant en espace, modularité et développement durable. Le respect des standards énergétiques et de confort offrira les conditions de travail d'un employeur attractif. Pour permettre une gestion optimale des flux, la rénovation du bâtiment existant et la construction d'un nouveau bâtiment pallieront aux besoins de la Banque.

Le jury a particulièrement apprécié sa clarté et sa rationalité, qui répondent parfaitement aux multiples défis imposés par le cahier des charges du concours. Il s'agira à la fois de moderniser le bâtiment historique existant et d'en construire un nouveau, tout en offrant un espace de convivialité accessible au public puisque la commune disposera d'un îlot de verdure de qualité au centre-ville grâce à la création d'un parc.



« La rénovation du siège de la BCVs rejoint les ambitions de la ville de Sion en matière d'urbanisme. Les questions liées à la mobilité douce ainsi que l'aspect énergétique et environnemental font partie intégrante de la conception du projet », commente Oliver Schnyder, Président de la Direction générale de la BCVs. « En outre, une efficacité accrue grâce à des processus optimisés et à la flexibilité garantissent également des investissements pour l'avenir ».

L'évolution présente et future qui intervient dans les questions d'urbanisme de la ville de Sion a son importance puisque l'avenue des Mayennets tend à devenir un axe central, reliant la place du Midi à Cour de Gare ainsi qu'au nouveau quartier au sud des voies CFF. Le nouveau bâtiment, situé en plein cœur du parc public, pourra donc bénéficier de ce passage stratégique destiné à devenir un axe de mobilité douce.

Processus

Le concours, ouvert aux bureaux d'architecture du canton et aux bureaux d'architecture paysagiste établis en Suisse, a été lancé le 28 janvier 2022. Ce ne sont pas moins de 16 projets qui ont été rendus, évalué ensuite par les membres du jury. Suite à la délibération, c'est le projet du bureau d'architecte Bonnard Woeffray à Monthey en collaboration avec Forster-Paysage à Prilly qui a été désigné lauréat à l'unanimité par le jury.

Agenda et budget

Le projet de rénovation et de construction des bâtiments ainsi que de l'aménagement du parc est estimé à près de CHF 40 millions à la charge de la Banque. Une convention pour l'échange de parcelles avec la Ville de Sion a été établie en lien avec ce projet.

L'avant-projet prendra environ 18 mois et sa réalisation de 24 à 36 mois. Dans un scénario optimiste, c'est à l'horizon 2026, que le siège de la BCVs pourrait arborer son tout nouveau visage.

Exposition des projets

L'ensemble des projets seront exposés du 27 juin au 1er juillet 2022, à la rue de la Piscine 10, Bâtiment B, à Sion. Les visites sont libres de 15h à 17h.

Prochains Contact rendez-vous presse

Publication des résultats semestriels 2022 Responsable communication 8 marketing

058 324 60 32 presse@bcvs.ch